

Une discussion politique dans une église

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#), [Relativisme](#)

Date : 5 avril 2016



Encore dans la série "violation de la loi de 1905" : après [l'église Saint-Merry](#) nous avons l'église Saint-Eustache, toujours à Paris.

Anne Hidalgo, maire PS de Paris, avait convoqué les Parisiens à débattre dans 128 lieux différents de la capitale pour la « Nuit des débats », et était personnellement présente pour discuter avec **Edwy Plenel**, patron de Médiapart, sur le thème « *Que peut encore la politique ?* » en... l'église Saint-Eustache. La soirée fut perturbée vers 21 h 20 par l'irruption des opposants à la réforme du droit du travail.

Daniel Hamiche [rappelle](#) l'article 26 de la Loi de séparation des Églises et de l'État :

« Il est interdit de tenir des réunions politiques dans les locaux servant habituellement à l'exercice d'un culte. »

Mais là encore, comme à Saint-Merry, j'ai du mal à croire que l'affectataire du lieu de culte, à savoir l'évêque, et surtout le curé du lieu, le Père **George Nicholson**, n'était pas informé de cette manifestation non cultuelle et je soupçonne une autorisation.